L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 19 MARS.

CHRONIQUE MUSICALE.

L'Opéra a donné, en moins de quatre mois, une trentaine de grands ouvrages. Le chiffre est [illegible].

Mais il est des gens qui veulent quand même déplorer la monotonie du répertoire.

Exemple :

Il y a quelques semaines, comme on plaçait, pendant un entr'acte, dans le vestibule du théâtre, l'affiche du lendemain — si nous avons bonne mémoire, c'était *Lucie* — un brave garçon, de nos amis, en compagnie duquel nous nous trouvions, s'écria d'un ton lamentable :

— Encore *Lucie* !

— Lisez bien, dit un tiers, en s'approchant. Et lui montrant du doigt l'entête de l'affiche :

—Première représentation de *Lucie* !

—Je le vois, parbleu ! répliqua vivement notre homme qui voulait avoir le dernier mot ; mais on l'a jouée tant de fois, l'an passé !

Un type non moins intéressant est celui des gens malheureux par les souvenirs.

— Ah ! Monsieur, si vous aviez vu un tel, dans ce rôle !

Et du coup, voilà l'interprète actuel, écrasé sous la comparaison ; il est *tombé*.

Pardon de parler Marseillais.

Il peut arriver que le phénix du temps jadis vous soit connu.

Mais souvent le contraire a lieu.

En ce cas, il ne vous reste qu'à mêler vos larmes à celles de l'infortuné qui regrette si amèrement les chanteurs de sa jeunesse, et à gémir avec lui sur les rigueurs des temps nouveaux.

Quant à nous, nous avons entendu à peu près tous les artistes français ou italiens célèbres qui ont chanté de 1854 à 1866. Nous avons de grands, de très grands souvenirs ; nous les gardons précieusement, mais sans en faire abus.

A vrai dire, nous aimons, tout comme un autre, les beaux comédiens et les virtuoses ; aussi bien, les belles exécutions musicales.

Et quant aux belles exécutions musicales, nous les estimons d'autant plus, que la musique dramatique n'est pas la seule qui nous ait été familière.

Nous avons très régulièrement suivi les concerts du Conservatoire, et entendu, un peu partout, beaucoup de musique classique (nous conservons le mot) exécutée par les premiers instrumentistes.

La musique instrumentale, c'est l'art pur, le beau absolu. Elle n'a pour elle ni la fantasmagorie de la scène, ni le prestige des splendeurs décoratives, ni l'émotion du drame en action. Dépouillée de tout artifice, elle présente à la pensée l'idée dans son essence même. Pour faire naître dans l'imagination cet idéal poétique qu'elle y veut éveiller, il faut qu'elle le porte en elle-même ; et l'art de l'interprète, ne sortant pas du domaine de la musique pure, est d'autant plus élevé et par suite d'autant plus difficile.

A ce commerce, on devient exigeant en matière d'exécutions ; mais aussi gagne-t-on positivement une chose, c'est d'arriver au théâtre avec une disposition naturelle à s'intéresser aux œuvres elles-mêmes, sans faire du chanteur l'unique et seul objectif.

Nous nous serions bien mal expliqué, si l'on tirait de ceci la conclusion que l'interprétation d'un opéra est pour nous chose secondaire. Tel n'est pas notre sentiment.

Tout en aimant les grandes et belles interprétations, une exécution convenable, c'est-à-dire dans laquelle les premiers sujets peuvent manquer d'éclat, mais qui est bonne dans l'ensemble, nous trouve satisfait. Parce qu'elle nous permet de goûter les beautés de l'œuvre.

Ainsi, l'audition de l'*Etoile du Nord* nous a été infiniment agréable. Nous avons applaudi de bon cœur, d'autant mieux que nous faisons la part de ce qui est possible sur la scène de la Nouvelle-Orléans. Il y a de la correction, de l'ensemble. Résultat non sans mérite, lorsqu'il s'agit d'une musique tourmentée et qui fourmille de détails infinis, d'une partition où la question des rythmes seule a une importance capitale, et dans laquelle les modulations à surprises, les intonations imprévues se rencontrent à chaque mesure. Ceci n'est plus du Donizetti, de l'Auber, ou du Verdi.

L'ouverture, parfaitement exécutée par l'orchestre, mise a été particulièrement agréable.

Confessons-le. Nous avons un faible pour les ouvertures. Innocente et douce manie, qui ne fait de tort à personne, et, surtout n'est nullement contagieuse—on pour s'en convaincre aisément.

Ainsi, par exemple, nous préférons l'introduction de *Faust* au chœur des soldats. Bien des gens, paraît-il, pensent différemment. Chacun a de quoi contenter son goût. Tout n'est-il pas ainsi pour le mieux ?

A notre avis, la reprise de l'*Etoile du Nord* est très satisfaisante ; au moins, mérite-t-elle plus de succès qu'elle ne semble en avoir eu, tout d'abord.

Le public, cependant, paraît se rallier à cette manière d'apprécier, car la seconde et la troisième représentation ont été accueillies avec une faveur plus marquée.

L'*Etoile du Nord* n'est pas une grande page historique, comme les *Huguenots* ou le *Prophète*, c'est un tableau de genre, d'une facture vigoureuse, et fouillé comme un Cellini. Mais, au milieu de détails infinis, l'œuvre conserve une grande unité. Les deux premiers actes sont éclatants de couleur ; le troisième est d'une touche plus tendre. C'est la transition qui va mener Meyerbeer au *Pardon de Ploërmel*. Cette œuvre poétique et exquise, on l'entrevoit déjà dans le dialogue des flûtes—une merveille mélodique.

De l'*Etoile* aux *Martyrs*, le passage ne laisse pas d'être brusque.

La partition de Donizetti manque essentiellement d'unité, et porte les traces d'un travail rapide. A côté de nombreuses faiblesses, néanmoins, il y a des pages fortes ; et, du milieu de cet ensemble assez vulgaire, éclatent, comme un jet, de belles inspirations : le *finale* du troisième acte, le *credo* et le *duo* dramatique de Polyeucte et Pauline.

M. Lefranc chante le rôle de Polyeucte avec art, et lui donne une grande couleur musicale. Des les récits d'entrée et l'andante, interprétés avec maestria, on se sent en présence d'une belle création. Les trois actes suivants justifient pleinement cette impression première. M. Lefranc en porte le pesant fardeau avec une rare assurance. Il y prodigue les notes éclatantes et y jette les ut de poitrine avec une aisance incroyable. Avant l'allegro de l'air, il place un trait audacieux, dont l'attaque est sur un ut naturel, et le réussit comme si c'était la chose toute naturelle.

M. Lefranc a donné en dans Polyeucte un succès très mérité. Le public orléanais se souviendra de ces belles représentations des *Martyrs*.

Dumestre est magnifique dans le rôle de Sévère ; il le chante magistralement, et avec la puissance et l'ampleur qui caractérisent son talent.

Pauline a dans Mlle Rozès une charmante interprète ; et M. Périé fait preuve, dans le rôle de Félix, du talent le plus distingué.

Nous voici en plein Carême ; l'occasion serait belle pour placer un vieil air de guitare et utiliser un cliché vénérable. Nous n'aurons garde de céder à la tentation ; nous bornant à constater que la caisse de l'Opéra fait souvent pénitence, et que l'abstention d'une certaine partie du public, pendant ces quarante jours néfastes, ne contribue pas peu à rendre difficile une entreprise, dont les chances de succès sont déjà assez médiocres.

Par fortune, les *bénéfices* attirent le public une fois par semaine, et font chambrée complète.

Le prochain est celui de M. Castelmary. Ce sera l'un des plus beaux de la saison ; nous en avons la certitude, car la salle est louée à l'avance.

M. Castelmary donne *Faust*, et y joue ce Méphistophélès qui lui a valu un si grand et si légitime succès. Il ne pouvait être mieux inspiré. Il a eu aussi l'heureuse idée de demander à Mlle d'Edelsberg le concours de son talent ; et Mlle d'Edelsberg jouera Marguerite, un des rôles qui ont fait sa réputation sur les premières scènes de l'Europe.

La soirée sera belle pour le bénéficiaire et aussi pour le public.

Après le bénéfice de M. Castelmary vient celui de M. Dumestre, qui passera le mardi, 28 mars. Inutile de lui souhaiter bonne chance.

La maîtrise de l'Eglise des Jésuites, sous l'habile et savante direction de son chef, M. Collignon, s'est [illegible] une brillante renommée.

Jeudi dernier, au salut, [illegible] cantatrice de mérite, Mlle Wagner, a chanté avec goût un *Ave Maria* de notre [illegible] le maestro Curto, dont les compositions se recommandent à l'estime du public musical par de hautes et sérieuses qualités.

X.

P. S.—Spectacles de l'Opéra — aujourd'hui, dimanche, les *Martyrs*.

Demain, lundi—Bénéfice de M. Castelmary, *Faust*.

☞ Gants blancs à 1, 2, 3 et 4 boutons, chez Guéblé & Nippert.

☞ AVIS AUX HAVANAIS. — Spécialité pour le nettoyage des chapeaux Panamas, au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

Le Rôle des Neutres.

[illegible] quelques extraits [illegible] anglais [illegible] neutres dans la guerre !

[illegible] la défense nationale [illegible] du territoire national. L'Angleterre a toujours répondu qu'elle ne pouvait faire de proposition que s'il y avait espoir d'obtenir l'agrément des deux parties. L'empereur de Russie et le prince Gortschakoff ont [illegible] M. Thiers que jamais ils ne ratifieraient des conditions qui ne seraient pas équitables.

Au commencement d'octobre, M. de Beust déclare qu'il est impossible à l'Autriche de prendre l'initiative d'une démarche, mais il est effrayé de la torpeur de l'Europe, et il demande que la Russie et l'Angleterre agissent. Le 11 octobre, lord Granville adresse au gouvernement français un avis l'informant que son refus de céder un pouce de territoire constitue un obstacle sérieux à la conclusion de la paix.

Le 12 octobre, l'Autriche, invitée par la France à intervenir, répond que cela est impossible, mais elle demande de nouveau à l'Angleterre et à la Russie d'intervenir. Le 18 octobre, lord Granville apprenant que la France est disposée à céder sur la question du démantèlement des forteresses, demande si la Russie veut agir pour amener la paix à des conditions raisonnables. Le prince Gortschakoff répond qu'en ce moment aucune intervention ne serait utile, la Russie étant allée plus loin que toute autre puissance en exprimant l'espoir qu'aucune cession de territoire ne serait exigée.

Le 18 octobre, M. Tissot, chargé d'affaires de France à Londres, informe lord Granville que la France a demandé à l'Italie d'intervenir par les armes, et que, dans l'espoir que cet appel sera entendu, l'Angleterre est priée de n'y point mettre obstacle. M. Chaudordy demande à l'Angleterre d'user de son influence pour mettre fin à la guerre à des conditions acceptables pour la France. Lord Lyon répond que l'Angleterre ne fera pas la guerre à l'Allemagne et demande ce qu'elle doit faire en dehors de cela.

M. Chaudordy réplique que, par la formation d'une ligue des neutres, l'Angleterre peut empêcher la France de trouver des alliés, et que, conséquemment, elle a le devoir de réunir les puissances neutres, de mettre la Prusse en demeure de faire connaître ses conditions, de demander la même chose à la France, et cela fait, de provoquer la réunion d'une conférence ou de déterminer, par la voie d'une entente individuelle avec chaque puissance, les conditions de paix qui leur paraîtraient équitables. " La France et la Prusse, ajoute M. Chaudordy, écouteront respectueusement la voix de l'Europe unie. Il leur sera plus facile de faire des concessions par déférence pour l'Europe que de s'en faire à elles-mêmes directement."

L'Angleterre n'a pas donné suite à cette demande ; mais après la circulaire de M. de Bismark, relative à la famine de Paris, elle a insisté en faveur de la conclusion d'un armistice et de la convocation de l'Assemblée nationale.

La Russie, l'Autriche, l'Espagne et l'Italie ont prêté leur concours à cette démarche. L'Italie a même désiré une intervention plus décidée.

Après l'échec de la négociation relative à l'armistice, lord Granville a télégraphié à lord Lyons que la Prusse était prête à reprendre les négociations.

Ces négociations furent reprises, en effet ; mais la question du ravitaillement de Paris souleva de grandes difficultés. Enfin, le 19 décembre, lord Granville adressa à M. de Bismark ces trois propositions : 1o armistice, avec ravitaillement de Paris et convocation de l'Assemblée nationale ; 2o conclusion de la paix sans cession de territoire ; 3o réunion d'un Congrès européen chargé de décider entre les belligérants. Ces propositions ayant été rejetées, lord Granville en aurait témoigné à M. de Bernstorff son vif mécontentement. Le *Daily News*, le *Times* et le *Daily Telegraph* félicitent le cabinet sur sa conduite. Les renseignements fournis par le *livre bleu* ne constituent pourtant pas des révélations. Sauf quelques détails qui ne peuvent guère modifier notre opinion, nous n'y voyons rien que la preuve d'une intervention pleine de réserves.

Voici, maintenant, une appréciation toute différente du rôle de l'Angleterre par un journal anglais, le *London Standard* :

" L'Angleterre a un titre particulier à être consultée sur les conditions de paix. Elle a empêché toute autre puissance de porter secours à la France. Le Danemark, l'Autriche et l'Italie voulaient appuyer la France.

" L'Angleterre a obligé ces puissances à demeurer neutres. Peut-être en agissant ainsi, l'Angleterre a-t-elle servi l'Europe, mais il est certain que l'Angleterre a, sans cela, la victoire de l'Allemagne n'aurait pas été aussi complète. Un pareil service rendu à l'Allemagne donne à l'Angleterre le droit et le devoir d'intervenir maintenant dans l'intérêt de l'Europe afin d'obtenir pour la France des conditions équitables.

" L'Angleterre a contribué matériellement à mettre l'Allemagne en position de dicter ses conditions. L'Angleterre peut donc dire à l'empereur Guillaume : " Votre victoire est en grande partie le résultat de ma politique. Je réclame de vous la modération, je vous demande de faire que cette victoire ne devienne pas un désastre pour moi.

" L'Angleterre est obligée d'empêcher que les neutres souffrent de la neutralisation qui leur a été imposée par elle. Elle a aussi l'obligation d'empêcher que son attitude subisse les conséquences de cette politique. Le devoir de l'Angleterre est d'obtenir de la Prusse des conditions qui permettent à la France de regagner sa prospérité et sa grandeur ébranlées et de rester toujours une puissance de premier ordre, et l'effacement de l'Angleterre, une puissance capable d'opposer un formidable obstacle à la domination de l'Allemagne et aux agressions éventuelles de la Russie.

UNE JUSTE APPRÉCIATION DE LA GUERRE.

Parmi les organes américains qui rendent justice à la France, nous nous plaisons à citer le *Standard*. Ce journal a publié sur la dernière guerre un article remarquable, dont nous reproduisons ici quelques passages :

" Il serait naïf de diminuer l'importance de la candidature du prince Hohenzollern. Dans notre pensée, cette combinaison fut mise en avant par les deux plus grands intrigants politiques de l'Europe, c'est-à-dire par Bismarck et Prim et surtout, en ce qui concerne le premier, avec la parfaite conviction qu'elle produirait des malentendus, des difficultés entre la France et la Prusse, c'est-à-dire un *casus belli*.

" Personne ne pourrait douter aujourd'hui que la Prusse ne fût déjà prête à cette époque et toute disposée à faire la guerre.

" Il y a deux ans, le général McClellan était à Berlin. Un jour, il entra dans le cabinet du général Von Moltke. Celui-ci était occupé à examiner attentivement la carte de France.

" McClellan devina les pensées du grand stratégiste.

" — Etes-vous prêt ? demanda le général américain.

" — Oui, répondit Von Moltke.

" La prompte action du gouvernement prussien dans toutes les circonstances les plus imprévues de la lutte, confirme pleinement la réponse de Von Moltke et le peu d'efforts faits, pour empêcher le conflit ne montre que trop clairement la volonté du premier ministre de Prusse d'engager la nation dans un duel à mort......

"La situation difficile de Napoléon et les rouerses de Bismarck précipitèrent la guerre. Mais malgré les grandes épreuves de la France, ses pertes immenses et sa cruelle humiliation, nous croyons que l'issue en sera heureuse pour elle......

" N'oublions pas aussi que cette terrible crise la conduira très probablement vers les institutions républicaines.

" Placée, comme elle l'est, au centre de l'Europe, son exemple aura une grande influence sur les nations voisines. Ce levain jeté dans les courants populaires produira une fermentation dans les esprits, peut-être lentement, mais sûrement, et amènera la chute de ces autocrates qui régissent encore l'Europe et oppriment si durement ses habitans.

" La France a droit à notre sympathie. Nous ne devons jamais oublier la générosité de la part qu'elle a prise à notre glorieuse révolution. Dans quel esprit a pu s'effacer le souvenir de la noble conduite de Lafayette, de ce jeune officier qui dépensa toute sa fortune au profit de la cause de nos pères ?

" Qui ne sait que l'arrivée si opportune de d'Estaing et de Rochambeau fut notre salut ? Personne n'ignore que la présence de la flotte française seule mit Washington à même d'enfermer étroitement Cornwallis à Yorktown et de terminer ainsi à notre honneur et pour notre prospérité future cette longue et sanglante guerre.

" Comme Américains, nous ne devons, nous ne pouvons jamais oublier la conduite de la France !

" En même temps, il nous revient un souvenir pénible. Les efforts du gouvernement anglais pour trouver des mercenaires n'eurent de succès que dans les provinces de Hesse, qui font partie de l'Allemagne. Certes, nous désirons pardonner aux Hessois leur triste concours à notre oppression ; mais une fois ce devoir chrétien accompli, n'oublions jamais les amis qui ont mis nos ancêtres en état de repousser ces légions de notre sol et de conquérir l'indépendance de l'Amérique.

" Chacun peut écrire ce qu'il lui plaît ; mais nous ne pouvons pallier le crime de la Prusse en annexant violemment l'Alsace et la Lorraine. Il serait puéril de mettre en avant la conduite de Napoléon Ier. Le progrès moral ne serait-il qu'un mot ? Quel homme juste, éclairé, pourrait justifier l'annexion forcée d'un peuple à un Etat étranger, quand sa seule faute a été d'être entraîné par son despote dans une guerre sur laquelle il n'avait pas été consulté ? Qui donc a le droit de nous voler notre patrie sans notre consentement ? Tel est le crime commis par le maître de la Prusse et ses ministres. Ce souvenir doit se conserver dans l'esprit des hommes.

" Le prétexte que cette spoliation était nécessaire pour la sûreté future de l'Allemagne est aussi faux que l'affirmation du chiffre d'un milliard de pertes subies par les Allemands, et aussi hypocrite que les remerciments du César Guillaume au Dieu des batailles pour les victoires remportées par les armes prussiennes.

" Disons la vérité. Le monde sait que le seul objet de Guillaume et de Bismarck n'a pas été déterminé par un autre principe que la convoitise de la propriété de leur voisin.

" Espérons que le peuple allemand, égaré et trompé comme il l'a été par son gouvernement, secouera bientôt la domination de ses tyrans. S'inspirant de l'exemple des Français, qui nous le croyons, vont fonder une solide république, les Germains, [illegible] pour toujours de l'autocratie, [illegible] aussi sous la bannière républicaine."

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 15 janvier 1867, dit : "Son simple [illegible] et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la MACHINE A COUDRE de Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 116 & 185, à la Nlle-Orléans.

☞ AVIS AUX MÈRES.—Chapeaux pour enfants, en paille, laine, de 25 cents à [illegible] au coin St-Louis et Royale.

ORNE.
PROCLAMATION.

" Argentan, le 12 février 1871.

Le préfet de l'Orne au commandant militaire des forces prussiennes à Alençon. "

" Depuis le commencement de la guerre, les généraux allemands se livrent à des excès de toute nature à l'encontre des populations inoffensives, dont le seul tort a été de ne pas se défendre avec une suffisante énergie. — Vos armées pillent, incendient, frappent d'exorbitantes contributions, et emmènent des otages. — Ces procédés barbares sont suivis par vous avec une méthode, avec un calcul, comme par application d'un système combiné de toutes pièces, dont la base est l'exploitation de la terreur que vous savez si habilement inspirer aux populations, et dont le but manifeste est de ravager et de ruiner profondément les pays que vous occupez ou que vous traversez.

" Nous pouvions croire que la convention d'armistice serait le signal de la cessation de ces raffinements de destruction qui constituent de véritables actes d'hostilité.—Il n'en est rien, paraît-il ? Au nom même de cette convention, abusant de la force, vous vous écriez : Malheur aux vaincus."

" Chaque jour, il nous est donné d'enregistrer de nouveaux actes d'hostilité de votre part. Dans une partie de notre département, en vertu d'ordonnances impériales, dites-vous, vous frappez une contribution de *quinze francs* par jour au profit de chacun de vos officiers, une autre dans les mêmes conditions, de *trois francs cinquante centimes* par homme ; enfin, une troisième de *trois francs soixante-quinze centimes* par cheval.—Dans une autre partie du département, c'est un impôt véritable de capitation de *cinquante francs* dans les villes et de *vingt-cinq francs* dans les villages, que vous faites peser sur la totalité des habitants (hommes, femmes et enfants). A défaut de payement, vous prenez des otages. C'est par millions que se chiffrent les sommes que vous avez la prétention d'encaisser dans la moitié du département de l'Orne, qui est la seule envahie.

" Donc, au nom de la morale, au nom de la civilisation, au nom de l'honneur des peuples, notre devoir est de protester, et nous protestons par les présentes contre l'interprétation judaïque que vous ne craignez pas de faire de la convention d'armistice du 28 janvier, et contre l'application que vous en faites.

" *Le préfet de l'Orne,*
" Antonin DUBOST."

LE RAVITAILLEMENT DE PARIS.

On lit dans le *Gaulois* :

" L'impatience de se ravitailler est telle, que l'on voit depuis quelques jours ce qui ne s'était jamais vu dans Paris : la grande ville semble changée en une immense halle.

" Beaucoup de gens sans ressources à la suite du siége, se sont improvisés marchands fruitiers, verduriers, harengers et le reste. Ils débordent des marchés couverts dans toutes les rues avoisinantes. De là ils gagnent les grandes artères, dont ils encombrent les trottoirs ; la rue de Rivoli est bordée, presque sans solution de continuité, de l'Hôtel-de-Ville à la Bastille. Enfin, les boulevards eux-mêmes sont envahis, et chaque banc se trouve transformé en boutique. Bref, un étranger qui tomberait en ce moment, à Paris, et qui verrait s'étaler partout ces victuailles de toute sorte, se dirait infailliblement : " Mais on ne songe donc qu'à manger dans cette ville ? "

" Nous disons que l'industrie de ces petits marchands rend un grand service à bien des personnes occupées, qui trouvent par là le moyen de faire leur marché à leur porte ; malheureusement, ils n'ont pas la bourse assez garnie pour pouvoir acheter eux-mêmes par grandes quantités, de sorte que leur intervention ne fait guère baisser les prix.

" Si la répartition des denrées venues de Londres ne se fait pas au goût de tout le monde, ce ne sera pas la faute de variété dans les modes de distribution employés.

" Nous avons dit comment on procédait dans le sixième arrondissement.

" On connaît aussi l'arrêté pris sur le même sujet par M. Desmarest, maire du neuvième.

" Voici maintenant M. Dubail, maire du dixième, qui procède tout à rebours.

" Posant en principe que, dans la pensée des donateurs, ces denrées sont exclusivement réservées aux personnes momentanément nécessiteuses par suite du siége, il dispose qu'il n'y aura à bénéficier de la distribution que ces personnes, qui ne devront pas être inscrites à l'indigence.

" Qui leur délivrera à la mairie des bons qui donneront droit soit à une boîte de lait condensé, soit à une boîte de viande conservée ou à un demi-kilog. de lard ou à un kilog. de biscuit additionné de 125 grammes de fromage.

" Quant à la justification du droit à cette distribution, il faudra la faire devant une commission d'officiers de la garde auxiliaire, d'administrateurs, de commerçants, qui désigneront les élus.

" La distribution aura lieu à domicile.

" C'est peut-être fort ingénieux ; mais que de formalités, mon Dieu ! quand il s'agit de denrées dont le moindre retard peut amener l'avarie !

" C'est hier qu'on abattu les derniers chevaux destinés à l'alimentation de Paris."

UN RÉSUMÉ DE LA GUERRE.

La *Gazette de Kiel* résume ainsi les sept mois de la campagne. Il y a eu dans la guerre actuelle 23 batailles : Wissembourg, Wœrth, Spicheren, Pange, Mars-la-Tour, Gravelotte, Beaumont, Sedan, Noisseville, les 3 batailles d'Orléans, Amiens, Champigny et Brie (devant Paris), Beaugency, Bapaume, Vendôme, le Mans, Belfort, Saint-Quentin, et la grande sortie de Saint-Cloud.

A Gravelotte, il y eut en présence près d'un demi million d'hommes, 270,000 Allemands contre 210,000 Français. A Sedan, il y eut 210,000 Allemands contre 150,000 Français, et dans la troisième bataille d'Orléans, 100,000 ou 120,000 Allemands contre 250 ou 260,000 Français.

La disproportion du nombre fut surtout grande à Mars-la-Tour et à Belfort. A Mars-la-Tour, 45,000 Prussiens combattirent de 8 heures du matin à 4 heures de l'après-midi contre 180,000 Français d'abord et contre 200,000 ensuite. Les trois batailles de Pange, de Mars-la-Tour et de Gravelotte furent les plus meurtrières. A Pange, les Allemands perdirent 800 officiers et 17,000 soldats.

Parmi les batailles de ce siècle, il n'y a que la Belle-Alliance, Borodino, Eylau et Zorndorf qui puissent être comparées aux combats livrés devant Metz.

Il y a eu 49 engagements et 20 siéges y compris ceux de Paris, de Strasbourg et de Metz. Il n'y a aujourd'hui que Belfort qui soit assiégé ; Bitsche est investi. Maubeuge, Givet et Cambrai sont masqués et surveillés.

—On a beaucoup parlé d'espions prussiens pendant le siége de Paris, et notamment de ceux qui transportaient les journaux.

On sait maintenant comment les choses se passaient, et ce sont des soldats prussiens eux-mêmes qui l'ont révélé.

Le métier était surtout fait par des femmes. Ces malheureuses s'avançaient à la nuit vers les avant-postes ; arrivées à une certaine distance, elles se couchaient à terre et sifflaient d'une façon convenue. Un coup de sifflet répondait au leur ; un soldat se détachait, s'avançait en rampant vers l'espionne, prenait ses journaux et lui remettait 50 francs.

C'était le prix fait pour chaque voyage, c'est-à-dire pour chaque trahison.—(*Gaulois*.)

—On lit dans la *Décentralisation*, de Lyon :

Le vote de Paris fera oublier la courageuse résistance des habitants, et l'on ne comprend pas que les événements n'aient rien appris aux Parisiens.

Avec des élections pareilles, il est difficile que Paris recouvre son ascendant sur la province. Les événements, en forçant l'Assemblée nationale à se réunir loin de Paris, apprendront à la province à se passer de la capitale, si même la capitale n'est pas transférée hors de Paris. Le rôle prépondérant de Paris est fini.

Il faut que désormais la représentation nationale reste dans une ville départementale.

NOUVEAUTÉS.—La maison Guéblé & Nippert n'est jamais en arrière de la mode. C'est encore elle qui inaugure la saison de printemps avec de nouvelles marchandises de fantaisie. Garnitures nouveautés, rubans de tous genres, ombrelles, éventails, dentelles, parfumeries, gants de peau et mille autres articles de toilette pour dames, messieurs et enfants. Nous invitons le public à aller visiter le charmant Bazar du No 137 rue du Canal. Nous sommes persuadés que chacun y trouvera ce qu'il désire, et à des prix les plus modérés.

☞ Quiconque veut gagner de $1 à $3, doit acheter son chapeau au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

☞ Une dame souffrait depuis longtemps d'une douloureuse affection bronchicale ; les remèdes et les soins restaient impuissants devant la ténacité du mal. La malade se traita au SIROP DE NAVETS INDIENS que prépare la Pharmacie LAPLACE, et elle est maintenant tout-à-fait guérie.

LIVRES DE DROIT. — M. Siakron, 28 Commercial Place, a reçu de New-York un grand assortiment de livres de droit que les avocats sont invités à examiner.

LE PREMIER PRIX DES MACHINES A COUDRE. — Quelles sont les machines qui ont remporté les premiers prix dans les dernières foires industrielles des Etats du Sud ? Ce sont celles de GROVER & BAKER. Comment ces prix ont-ils été accordés ? Après des épreuves publiques, concurremment avec les autres machines, par des juris d'hommes compétents. N'est-ce pas une preuve de l'excellence de ces machines ? Assurément. Voyez l'annonce de M. J. H. GARDNER, agent de la Compagnie, rue du Canal, No. 159.

AVIS AU COMMERCE ET AUX HABITANTS. — Nous appelons l'attention du commerce sur la liste de groceries, conserves et liqueurs contenues dans l'annonce de la maison PASCAL & LIBBY, 74 et 76 rue Poydras. Cette maison a l'agence exclusive de la vente de la charrue brevetée, connue sous le nom de "HOE PLOW" ou cultivateur, inventée par M. A. A. PECOT. Cet instrument aratoire a donné les meilleurs résultats et nous le recommandons aux habitants.

GROCERIES, COMESTIBLES. — Nous appelons l'attention du commerce et des épiciers sur l'annonce de MM. J. B. Vanhorn & Cie, qui ont à vendre des conserves d'huîtres et de fruits et des comestibles et groceries de tout genre.

DES SYMPTÔMES DE LA CONSOMPTION.—Un des symptômes extérieurs les plus apparents des affections des organes respiratoires, c'est la toux. Dans la consomption qu'on a trop souvent le docteur [illegible] juge [illegible] la toux [illegible] tare, dont l'esprit forme la base. C'est exactement comme si, pour éteindre un feu, on se contentait de le couvrir de cendres. Le docteur Hunter donne d'intéressantes explications sur les différentes espèces de toux, il indique les caractères auxquels on reconnaîtra qu'il existe une affection grave, et il expose les trois symptômes concomitants de la toux, savoir : l'amaigrissement, la rapidité du pouls et la respiration courte, qui sont généralement le résultat de la présence de tubercules dans les poumons. Lorsque quelques-uns de ces symptômes existent, il est de la plus grande importance pour les malades de se faire examiner attentivement, car la maladie, prise à temps, peut être guérie.

ARTICLES DE PRINTEMPS.—La maison Théod. Danziger & Son, rue du Canal, 168, entre les rues Bourgogne et Rampart, annonce aujourd'hui, dans nos colonnes, qu'elle vient de déballer un magnifique assortiment de soieries d'été, aussi remarquables par leur qualité que par la variété du dessin et qu'elle offre cet assortiment ainsi que maints autres articles de printemps et d'été à des prix on ne peut plus modérés. Nous recommandons l'annonce de la maison Danziger aux dames de la ville et aux marchands de la campagne.

GRAND RABAIS.—On verra plus loin une annonce de M. J. Wolerstein, (rue du Canal 172) contenant une longue liste de marchandises sèches à bon marché. Ce mot est justifié par l'exhibition des prix qui accompagnent les articles. Des milliers d'autres qui ne figurent pas dans la liste sont tout aussi recherchés du public et sont offertes à des prix tout aussi modérés.

MARCHANDISES SÈCHES A BON MARCHÉ. MM. Turcotte & Larose mettront en vente, à partir de demain, lundi, un grand fonds de marchandises nouvelles provenant des maisons de New York, et qu'ils céderont à des prix on ne peut plus réduits. La liste des marchandises et des prix est longue. On la trouvera plus loin dans une annonce à laquelle nous renvoyons le lecteur.

MACHINE A COUDRE DE SINGER, POUR FAMILLE.—Le grand juri populaire a rendu son verdict en faveur de ces machines en leur accordant le plus grand nombre de votes. Il s'en est vendu 13,7833 en 1870 seulement, ce qui est sans précédent depuis l'invention des machines à coudre. Les personnes qui ont besoin d'une machine à coudre feront donc bien d'aller examiner et voir fonctionner celles de Singer au magasin des agents, MM. Wm. E. Cooper & Co, 7 et 9, rue du Camp.

MOULIN A VENDRE.—MM. Blaffer & Cie ont à vendre à bon marché un moulin complet, pouvant moudre le moût d'orge ou faire du gruau. Voir l'annonce.

EAUX MINÉRALES.—Ce sont là des eaux précieuses et dont la maison Frederickson & Harte, rue du Canal, 139, a toujours un grand dépôt. On y trouve les Vichy, le Blue Lick, le Saratoga Excelsior et bien d'autres eaux tout aussi recherchées. Voyez l'annonce.

UNE CHANCE RARE.—On désire céder le loyer d'un marché particulier, situé on ne peut plus favorablement, au coin des rues Broad et Gasquet, et faisant maintenant de brillantes affaires. Ce marché est complètement installé. Voyez l'annonce.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 18 mars 1871.

Il ne s'est pas opéré de changements dans le marché monétaire. Les fonds disponibles excèdent les besoins des bons emprunteurs. Dans les rues, le taux de l'intérêt est encore nominal à 8 à 10 pour cent par an les billets No 1, accompagnés d'excellentes garanties collatérales, 10 à 11 et 12 les billets No 1 de commerce, sans garanties collatérales, 12 les bons, 9 à 10 le papier hypothécaire No 1, et 11 à 12 le No 2.

L'or a ouvert à 111 à 111 1/4 contre 111 à New-York et fermé à 111 à 111 1/8 contre 111 1/8. On a très peu vendu. Les transactions annoncées ne comprennent que $1000, $4,000 et $5,000 à 111 1/8, $2,000, $3,000 et $5,000 à 111 1/4.—Aucune vente d'argent n'a été annoncée.

Il s'est fait très peu de chose dans le change étranger et les cours ont fléchi avec ceux de l'or. Les opérations de sterling s'élèvent à £2,000 livres, dont 12,000 connaissement à 120 et clear à 120 3/4 à 121, 10,000 connaissement à 120 7/8, 1800 clear et 5000 connaissement à 121, 5000 clear à 121 1/8, 3000 de premier ordre à 121 3/8 et 2000 de banque à 121 5/8. — Le sterling peut être coté maintenant à 120 3/4 à 121 1/8 le bon connaissement à connaissement No 1 et clear et — à 121 3/4 le change de banque.

Le change américain est resté ferme. Les banques ont tiré sur New York à 1/8 d'escompte pour remises. Les ventes sont : $10,000 de banque et $20,000 de banquier sur New York, à vue, à 3/16 d'escompte, $10,000, $15,000, $20,000, $25,000, $25,000, $20,000, $25,000 et $100,000 de banque à 1/4 d'escompte, $1,600 et $4,000 de banque à 7/32, $15000, $15,000, $20,000 et $40,000 en change de commerce, $50,000 de banquiers et $14,000 de banque à 1/4.

Les actions des Abattoirs ont encore été recherchées ; elles ont été, dit-on, jusqu'à $50, mais sont ensuite tombées et, à la clôture, valaient $45. — On a vendu 50, 100, 100 et 200 à $45, 100 à $45.50, 40 et 125 à $46, 50 à $46.25, 75 à $46.50, 20, 100 et 100 à $47, 100 et 50 à $48, 250 à $48 et 250 à $50.—33 actions du chemin de fer du Sud-Est ont changé de mains à $1.50 ; 100 de la Banque Nationale de l'Union à $90 ; 5 de la Compagnie du Gaz, hydro-carbon, à $65 ; 100, 200 et 300 du Crescent City Water-Works à 1.50 et 100 à $3.

$25,000 de nouveaux bonds sept pour cent de la ville ont rapporté 73 3/4.

$750 de certificats de l'Agence fiscale (intérêt de décembre) se sont vendus à 95 1/2, $3000 à 95, et une petite somme en certificats 7-30 à 94.

Plus tard.—On a vendu, ce soir, au Board des courtiers, 55 actions du chemin de fer de Carrollton à 115 1/4, et 10 du chemin de fer d'Orléans à $60.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Samedi, 18 mars 1871.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à —— balles, prises à des prix plus bas, mais le marché a clos si incertain que les cotes sont entièrement nominales. Malgré cela, nous donnons ce qui suit comme se rapprochant le plus possible du cours actuel de notre marché, et nous donnons en outre les chiffres de l'Exchange, lesquels regardent les bons courants de ses qualités, tandis que les nôtres sont pour les listes en moyenne, les hauts chiffres regardant le strict.

	Listes en moyenne	Chiffres de l'Exchange
Inférieur......	7½ à 7¾	—
Low ordinary..	8— à 8¾	—
Ordinary........	9¼ à 10—	10—
Good ordinary..	11¼ à 11¾	11¾
Low middling ..	13— à 13¾	13¾
Middling........	14¾ à 14¾	14¾
Strict Middling	14¾ à 15	—
Good middling	— à 15¾	15¾

Une baisse de ¼ c subite à New York à 10 h 30 A. M. jointe à une autre baisse de la même étendue, éprouvée sur le même marché à 3 h P. M. et en outre une décroissance de 1/16 d à Liverpool ont puissamment contribué à jeter les prix dans l'incertitude de la dépréciation, tandis que le mouvement a été ébranlé par la cancellation de seconds ordres et conséquemment par la retraite des acheteurs. Un ou deux courtiers avaient voulu traiter à une baisse encore plus forte, mais ils n'ont trouvé personne qui voulût faire d'autres concessions que ceux notés plus haut. En effet, beaucoup de facteurs ont refusé de vendre aux prix dominants. Une autre dépêche plus récente de New York, cotant le middling Uplands à 15 c est arrivée après les heures d'affaires, à 2 P. M, la cote était de 14¾. Le rapport de l'Exchange a clos à une baisse de ¼ c tout en accusant une tendance à la décroissance.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1 sept. 1870, bal....		20036
Arriv. dep. le dern. état......	3077	
Arrivé précédemment......	1177815	1180892
		1201938
Expédié aujourd'hui........	10571	
Expédié précédemment......	905117	915687
Stock en mains et à bord.....		286251

FRET—Les moyens de transport sont toujours très rares et la demande de capacités est active et accompagnée d'offres de prix pleins. On ne peut obtenir aucun navire pour le transport de produits de l'Ouest. La demande pour le cabotage est bonne et les taux pour ces trajets sont fermes. [illegible]

SUCRE—Arrivé ce matin 300 boucauts. [illegible]

MÉLASSE—Reçu ce matin 300 barils de mélasse. [illegible]

FARINE—Le stock de farine est réduit et l'article calme sans changement de prix ; la superfine est cotée à $6 à 6.25, double extra, $6.75 à $7 ¾, triple extra, $7 à $7.25 le baril. Il se fait de bonnes affaires dans le placement, mais en gros.

Les principales ventes aujourd'hui [illegible] 100 de simple extra à $6 50 et 200 de [illegible] extra, à $6.50 le baril.

VIANDE SALÉE A SEC—Vente de 10 barriques d'épaules à 8 c la livre.

Marché aux Bestiaux.

Nouvelle-Orléans, 19 mars 1871.

[illegible]

Liste des Lettres Françaises, Italiennes et Espagnoles restant au bureau de la Poste, le 18 mars 1871.

OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 10 HEURES A.M. ET DE 1 A 2 HEURES P.M.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Angiada Jaimé — Affret Mr
Atmenquy Ant. — Ascona Mateo

B
Blanchet Ulysse — Baqué L W
Bonaty Baptiste — Bertrand François
Borita Dominique — Bregnard Henri
Bigaud A E — Baglioli Carlo
Bettonard Angelo

C
Cadinot Mr — Cabot y Casas Fco
Canaso Antonio — Contento Jose Fran
Chéramt M F — Ciampali Giuseppe
Croutre Paul — Courtade

D
Dargain Antoine — Demarchi Nicolo
Dogherty Charles — Del Monte Antonio
De la Grange Hermet — De Regudeti Paolo
Duche Clément — Dorville Aurignac

F
Fusco Juan — Fresna Ignacio
Fresca Antonio — Fontenberta Jose

G
Garcia Jose M — Gand Henry
Galinier, négociant — Gonzales de Martinez Jr
Greaver Mr — Guzman Hernandes
Guttierres Manuel

J
Jonavich Luca

L
Larroux Jean Marie — La Faasi Gaetano
Liado Juan — Laboargols Louis
Loulea Marie Mme — Lene Jean

M
Manuel Ferdinand — Masich P
Marque Amandine Mlle — Mancel E
Michel Pierre — Marales Manuel Mr
Mervas Alex H — Muños Francisco R

O
Olivier Victor

P
Pepin E R — Pitre Antonine
Pinto Agostin — Philipon Julie Mme
Petit Joaquin — Pagliano Nicolas

R
Rodam Manuel — Rodriguez Antonio
Roméo & Olivier

S
Sauvion Pierre — Salvo Gioachino
Sanchez Rafael — Scoala J B
Suarez Francisco

T
Thomas Frédéric — Torres Manuel B
Talleo Mr

V
Varela José — Vegita Juan
Vigne Joseph — Vigne Juan
Villegas Fernando — Vuillemot Joséphine Me

Z
Zapata Chao

CHAS. W. LOWELL,
Maître de Poste.

Consulat de France.
AVIS MENSUEL.—MARS 1871.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. [illegible]

A—Abbot, Jn. Ste Auguste.
B—[illegible] Auguste.
[illegible]

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés), de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Crescent City Live Stock Landing —AND— Slaughterhouse Company.

LE Conseil de Direction de cette Compagnie se compose aujourd'hui comme suit :
C. CAVAROC, Président,
PAUL ESTEBEN,
WM. FAGAN,
J. T. AYCOCK,
LOUIS BUCH,
J. P. ROUEDE,
WM. MAYLHIE,
B. BEAUBAY,
J. GITZINGER.
D. SCHUCHAM, Secrétaire.

Le taril habituel demeure en vigueur.
D. SCHUCHAM, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands—Au No 104 de la rue du Canal.

L'ÉLECTION annuelle de neuf Directeurs aura lieu [illegible] LUNDI, 3 avril 1871, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
G. W. HOYT, Secrétaire.

Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nouvelle-Orléans.
CAPITAL .... $500,000.

LE PUBLIC est prévenu que des livres de souscription au capital de cette Compagnie sont ouverts au Bureau de la Banque de Commerce, coin St Pierre et Vieille-Levée. [illegible]

Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire,
CONTRE L'INCENDIE :

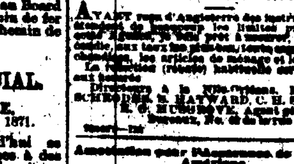

Capital .... $5,000,000 en or.

AYANT reçu d'Angleterre des instructions qui autorisent [illegible] à assurer, contre l'incendie, [illegible]

Directeurs à la Nlle-Orléans, MM. J. P. SCHMIDT, R. HAYWARD, C. H. SLOCOMB.
E. G. ELLIOTT, Agent général,
Bureaux, No. 66 de la rue Carondelet.

Association pour l'Assurance de la Vie en Amérique.
Département de la Louisiane et du Texas, au No 33 de la rue Carondelet.

L'ÉLECTION annuelle de président, vice-président et d'un Board de douze Directeurs se fera [illegible] LUNDI, 3 avril 1871, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
SAML. FLOWER, secrétaire.

Banque de la Nouvelle-Orléans.
Nlle Orléans, 2 mars 1871.

AVIS est donné aux actionnaires de la Banque de la Nouvelle-Orléans [illegible] "National Currency Act."
N. AUGUSTIN, Caissier.

Banque Nationale de l'Etat, à la Nouvelle-Orléans.
Nlle-Orléans, 21 février 1871.

UNE élection de neuf Directeurs de cette Banque [illegible] LUNDI [illegible]
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nouvelle-Orléans, No 3 Carondelet.

CONFORMÉMENT à une résolution adoptée par les Directeurs de la Compagnie d'Assurance [illegible]
J. H. CRAWFORD, Secrétaire.

Bureau de l'American Propelling Company d'Amérique.
Nlle-Orléans, 21 février 1871.

LES livres de souscription [illegible]

J. M. LAFFERRANDERIE,
Successeur de C. MARCHAL & CO.,
BOULANGER,
[illegible]

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL.
[illegible]

Théâtres, Concerts, Bals, &c.

THEATRE DE L'OPERA.

DIMANCHE, 19 MARS 1871
Les Martyrs,
Grand opéra en 4 actes de Donizetti.

[illegible]

PRIX DU DIMANCHE.
[illegible]

LUNDI, 20—Bénéfice de M. Castelmary FAUST, Grand opéra en 5 actes et 8 tableaux de Gounod.

MARDI, 21—LA MUETTE DE PORTICI. Grand opéra en 5 actes d'Auber.

Académie de Musique.

Seconde Semaine des représentations de Comédie GAIETÉ COMIQUE.

Changement complet du Programme combiné. Toutes les Nouveautés du Monde. [illegible]

THE WATER SPRITES.
[illegible]

LUNDI, 20 mars—Premier début de La Troupe WASHALIES & HOPLISTIC.

LE SEUL
GRAND CONCERT
Que donnera, pendant son séjour à la Nlle-Orléans,
MERCREDI SOIR, 22 MARS 1871,
A ODD FELLOWS HALL,
Mlle EMMA FAIREX,
[illegible]

MUSEE CRESCENT CITY,
Aux Nos 68 et 62 de la Rue St-Charles.
On y voit un grand nombre de
MERVEILLES VIVANTES,
Des Animaux, des Tableaux rares, et 100,000 curiosités.
—de toutes les parties du monde—
Un seul prix d'entrée. [illegible]

Club "Chantecler,"
Successeur de l'ancien "FIT'N ESPAGNOL,"
RUE COLUMBUS,
Entre les rues Amour et Bons-Enfants.
[illegible]

INSTITUTIONS.

ACADEMIE JEFFERSON,
DIRIGÉE PAR
G. J. LORD.

CETTE institution a été transférée de la rue Conti No 123 à son ancien local, rue Bourbon No 61, entre les rues Bienville et Chartres. [illegible]

EDUCATION.

L'INSTITUT DE ST. JOSEPH, situé rue des Ursulines No 247 [illegible]
E. LEFEBVRE.

Institution de Demoiselles,
Au No 72 de la rue des Remparts,
Entre les rues Bienville et Conti.
(PENSIONNAT ET EXTERNAT.)
—Dirigée par—
Mme EMMA MATHEY,
[illegible]

Institution de Jeunes Demoiselles
sous la direction de
Mme FORTIER,
Ancienne Institution DAQUIN,
[illegible] CHEMIN DU BAYOU [illegible]

Université de l'Etat de la Louisiane,
BATON ROUGE, LOUISIANE,
[illegible]

Machines à Coudre
DE
GROVER & BAKER,
Qui ont remporté
LE PREMIER PRIX !

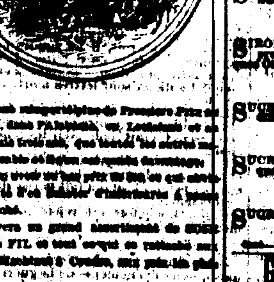

ELLES ont remporté le Premier Prix [illegible] Texas, depuis trois ans [illegible]

Au Bureau Général du Sud,
Au No 159 de la Rue du Canal, Nouvelle-Orléans,
J. H. GARDNER,
AGENT

JULIUS LOEFFLER,
POSEUR ET MARCHAND
[illegible]

Willis & Rostand,
[illegible]

Fonderie et Fabrique de Bouilloires
D'ARMSTRONG,
[illegible]

LOTERIE.
Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

CHAS. T. HOWARD, Président.

Loterie de Numéros Simples.
MAGNIFIQUES COMBINAISONS.
30,000 NUMÉROS SEULEMENT.

GROS LOT $50,000

CLASSE B.

Tirage le SAMEDI, 25 mars 1871, à la Nlle-Orléans.
HOWARD, SIMMONS & Co. .... Contracteurs

—PLAN—
[illegible]

Billets entiers : $10—coupons en proportion.
[illegible]

CHAS. T. HOWARD, Président,
Lock Box 692, Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Médicaments.
BAUME PECTORAL AUX NAVETS INDIENS

Préparé et à vendre par
E. LAPLACE, Pharmacien,
98 et 95, rue des Champs-Elysées.
[illegible]

DIPLOME D'HONNEUR
Décerné à la Grande Exposition d'Alabama, [illegible]

Médaille d'argent à la foire de la Louisiane—1870.
AMERICAN AROMATIC BITTER CORDIAL
—ET—
Amer Toni-Aromatique
PRÉPARÉ PAR
A. A. PEYCHAUD.
[illegible]

Remèdes du Dr Richau
[illegible]

LE BAUME No 1 DU Dr. RICHAU [illegible]

LE BAUME No 2 DU Dr. RICHAU [illegible]

L'ANTIDOTE DU Dr. RICHAU [illegible]

L'ELIXIR D'AMOUR DU Dr. RICHAU [illegible]

E. RICHARDS, [illegible]

SAISON D'AUTOMNE.
LEON GODCHAUX,
21 ET 23... RUE DU CANAL... 21 ET 23
Et Nos 212, 215 et 218 de la Vieille-Levée.
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS,
LINGE DE DESSOUS,
CHAPEAUX.
Un assortiment considérable et des mieux choisis,
POUR HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS.
[illegible]

SUCRES-MÉLASSES.

SUCRES RAFFINÉS [illegible]
A. THOMSON & CO.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, [illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRES CLARIFIÉS [illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRES DE LA LOUISIANE [illegible]
A. THOMSON & CO.

SUCRES DE CUBA [illegible]
A. THOMSON & CO.

G. W. DUNBAR & SON,
10, 12 et 14....RUE St-LOUIS....10, 12 et 14
NOUVELLE-ORLÉANS,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
de toute espèce de
LIQUEURS FRANÇAISES,
ABSINTHE, CURACAO, MARASQUINO,
FIGUES DE LA LOUISIANE,
FABRICANTS DE SIROPS DE FRUITS,
[illegible]

FONDERIE DE LEEDS
(ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.
[illegible]

CAZAUX & VERGNOLE,
[illegible]
IMPORTATION DIRECTE.
[illegible]
WHISKY. WHISKY.

RECTIFIÉ de choix, de l'Ouest [illegible]
WHITE WHEAT.
[illegible]
FAIRCHILD & BINGHAM,
[illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

SUCCESSION DE LYDIA ROBINSON, épouse de JOHN McCLEAN.
[illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Green & Elder vs. Marie Jeanne Brinkmann.
SEPTIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 3871 [illegible]
C. S. SAUVINET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

"BRILLIANT" DE BUCK.

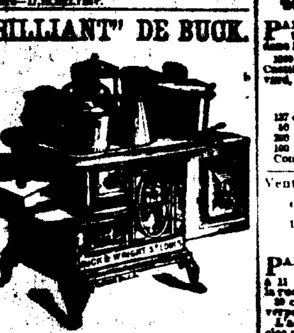

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisson [illegible]

PLUS DE 300,000
[illegible]

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane.
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.
[illegible]

49......RUE DU CAMP......49
Et achetez un "BRILLIANT."
E. HALLER,
[illegible]

V. BIRI,
FABRICANT ET MARCHAND DE ARTICLES EN OSIER,
[illegible]

MIRAMON,
99 & 101......Rue de Chartres......99 & 101
MARCHAND DE MEUBLES.
[illegible]

MILLER & DIELMANN,
CONFISEURS EN GROS.
[illegible]
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,
[illegible]

Field & Bell,
CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE et CANNEL ANGLAIS.
[illegible]

Feutre d'Irlande à Toits.
[illegible]

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.
[illegible]

DE D. ANDERSON & SON,
[illegible]

RESTAURANT COSMOPOLITE
RUE ROYALE, No. 11.
LOUIS CHAPLAIN,
[illegible]

Banque d'Epargne de la Louisiane et Compagnie de Dépôts.
81..........RUE DU CAMP..........81
JOHN S. COPES, Président.
W. VAN NORDEN, Vice-Président.
JOHN G. WALTON, Trésorier.
[illegible]

Musique. Pianos.
GRAND RABAIS.
M. ELIE,
RUE ROYALE
[illegible]

DENTISTES.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS.
J. CARABAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN DENTISTE,
[illegible]

DENTISTES — CONSULTATIONS.
J. J. KNAPP, [illegible]

$20 Seulement $20.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Encan de Livres.
F. MELLER,
[illegible]

PAR VINCENT & CO.
VENTE (CONTINUÉE)
—DE LA—
CARGAISON DE LA BARQUE
LAWRENCE.
[illegible]

PAR E. BOGER & CO.
Vente sans Réserve.
Marchandises Sèches. Marchandises Sèches.
[illegible]

PAR LOUIS STERN & BROS.
500 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.
[illegible]

PAR D. E. MORPHY.
1500 douzaines Savon de Toilette.
487 caisses Savon de Famille.
[illegible]

VENTE SANS RÉSERVE.
Verrerie! Verrerie!
[illegible]

PAR B. J. MONTGOMERY.
[illegible]

PAR O. VALETON.
O. VALETON,
ENCANTEUR.
No 14, rue Natchez, entre Tchoupitoulas et Magasin.
[illegible]

PAR ALBERT PAUL & CO.
Vente Péremptoire.
[illegible]

VENTE A L'ENCAN
Du fonds du Café et Salle de Billard, bien connus — au No 180 de la rue d'Orléans.
[illegible]

PAR NASH & HODGSON.
Résidence en briques à deux étages.
No 188 de la rue des Remparts.
[illegible]

PAR S. GUINAULT.
[illegible]

Magasin de Quincaillerie.
[illegible]

PAR M. BARNETT.
[illegible]

C. MEHLE & CO.
[illegible]
Négociants Commissionnaires
POUR LA VENTE DE BESTIAUX.
[illegible]

AD. RINCK,
Peintre de Portraits,
67 . . . . Rue Royale 67

C. F. HOLLE & CO.,
Négociants Commissionnaires
ET IMPORTATEURS,
[illegible]
Lager Beer de Cincinnati.
[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.
Marchandises sèches et Lingerie.
[illegible]

PAR C. E. GIRARDEY & CO.
Pour cause de départ.
Agréable résidence de famille,
Chemin du Bayou, 267, entre les rues Marais et Villeré.
Une maison en bois à deux étages avec jardin, le tout en bon ordre. A vendre pour cause de départ.
[illegible]

PAR G. DE FERIET
Dix Terrains de choix, dans le Troisième District, touchant immédiatement aux casernes des Etats-Unis et dans un des quartiers les plus florissants du district.
[illegible]

Résidence de très grand prix, en briques et à étage,
Au No 66 de la rue du Bayou, entre les rues Bourbon et Conti.
[illegible]

Vente positive
Une jolie Résidence en briques et à étage, au No 348 de la rue Royale, entre les rues Esplanade et Paix.
[illegible]

Agréable maison basse, en Bois, au No 478 de la rue Amour, entre les rues Champs-Elysées et Français.
[illegible]

L'ENGRAIS,
Celui qui coûte le moins et qui est le meilleur.
[illegible]

GUANO PELICAN.
[illegible]